

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 décembre 2013

Le jeudi 19 décembre 2013, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents : Arnaud LEVEIL, Anne MINETTE, Josette PICHOT.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2013
- II. SCOLARISATION
- III. ACQUISITION MATERIELS
- IV. RESTAURANT SCOLAIRE
- V. CONVENTION RELATIVE AUX PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI DE NOS EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LE SATESE.
- VI. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2013
- II. CONVENTION RELATIVE AUX PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI DE NOS EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LE SATESE.

- ✓ *Renouvellement pour une durée de 5 ans des missions qui consistent à aider notre collectivité*
- ✓ *Veiller au bon fonctionnement de nos stations d'épuration afin d'obtenir une eau traitée de qualité qui respecte les normes en vigueur*
- ✓ *A assurer tout ou partie des mesures règlementaires*
- ✓ *En étant un relai avec les services de l'état et l'agence de l'eau*
- ✓ *En nous donnant un appui technique sur les diverses études concernant l'assainissement collectif.*

Cout : 0,86 €/ habitant / an

La population prise en compte est la population INSEE totale connue

Délibération : Le conseil municipal autorise M. Le Maire à signer la convention avec le SATESE

III. RESTAURANT SCOLAIRE

Suivi analytique et un atelier hygiène qui portera sur le thème « Cuisiner en intégrant l'hygiène et la sécurité des agents ».

Grille tarifaire 2014 : 369,83 €

Pour info: contrat en cours pour 4 ans signé en 2013

Délibération : Le conseil municipal autorise M. Le Maire à signer le contrat.

IV. ACQUISITION MATERIELS

✓ **MATERIEL INFORMATIQUE :**

La dématérialisation et la numérisation implique l'acquisition d'une unité centrale et d'un écran.

Cela entraîne un certain nombre de changements :

- Changement du poste de l'accueil obsolète ;
- Remplacement pour le poste de Gwénaëlle pas assez performant pour les nouveaux échanges entre la trésorerie et la commune ;
- Remplacement du poste de Gwénaëlle actuel par un poste neuf ;

Devis société Conty : 1 344 € HT

- Le poste de l'accueil ira à l'école ainsi que le poste de l'ALSH. Ces deux postes seront reconfigurés pour l'école.

Délibération : Le conseil municipal autorise l'achat de ce matériel.

✓ **DEFIBRILATEUR**

Mme Marie-Thérèse BOITTIN présente les différents devis.

« Lifepack » est le plus connu du milieu médical. Puissance de choc montant à 360 joules, avec en option un suivi à distance du matériel pour 8 ans et plus pour un montant de 250 € HT et pour un total de 1 980 €, avec une subvention de 1000 €. Le cout final est donc de 980 € HT. Une formation est incluse dans le prix.

Délibération : Le conseil municipal autorise l'achat de ce matériel.

✓ **CUISINIÈRE pour le restaurant scolaire**

Mme Marie-Thérèse BOITTIN présente les premiers devis.

Pour remplacer la cuisinière four et feux au gaz, un fourneau avec feux gaz et four électrique va être acheté. L'étude se poursuit. Il faudra voir la puissance électrique du compteur.

V. SCOLARISATION

✓ **Scolarisation de deux enfants en classe CLIS:**

- CLIS école Paul ELUARD à Mayenne371,28 €
- CLIS Ecole Publique à Laval..... 386,00 €

✓ **Ecole Jules Verne**

- Bilan financier : répartition des frais de fonctionnement pour l'école maternelle et primaire. Le cout total général en fonctionnement est de 61 693 € pour 159 élèves soit en moyenne 388 €. Le coût de revient pour un enfant en maternelle est de 608,62 € et en primaire de 200,74 €.

L'amortissement des locaux n'est pas compté ici.

Pour accueillir les enfants de la Bazouge-des-Alleux, une somme de 568 € est demandée par enfant.

Délibération : Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder au recouvrement auprès de la Commune de la Bazouge-des-Alleux.

- Mise en place des anti-pinces doigts reculée de 15 jours (*problème d'approvisionnement*)

VI. QUESTIONS DIVERSES

✓ Eolien

- Enquête Publique : dates des permanences :

Dates	Horaires	Lieux En mairie
Jeudi 16 janvier 2014	09h00 - 12h00	Commer
Mercredi 22 janvier 2014	09h00 - 12h00	Martigné-sur-Mayenne
Mardi 28 janvier 2014	09h00 – 12h00	Commer
Samedi 1 ^{er} février 2014	09h00 - 12h00	Martigné-sur-Mayenne
Vendredi 7 février 2014	14h00 – 17h00	Commer
Lundi 10 février 2014	09h00 – 12h00	Martigné-sur-Mayenne
Samedi 15 février 2014	09h30 – 12h00	Commer

- Convention d'autorisation de passage de véhicules de chantiers ou de transports et de passage de câbles

Délibération : Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec la Société ABOWIND.

✓ Crédit-bail salon de coiffure

- Signature le jeudi 19 décembre 2013
- Subvention du Conseil Général de 5 000 € accordée

✓ Critérium jeune conducteur

Apprendre aux enfants la sécurité routière avec des voitures électriques, des vélos. Réalisé par l'Automobile Club de l'Ouest. Proposition de faire quelque chose avec les enfants de 6 à 17 ans, pour un montant de 2 650 € (pour 120 enfants) avec subventions possibles. M. le Maire va proposer cela à la Communauté de communes.

✓ Plan bocager pour information

- Animation par la Chambre d'Agriculture d'un temps de sensibilisation.
- Réunion à Commer le 24 janvier 2014 à 14h30 qui réunira les communes de Contest et Commer qui ont déjà fait dans leur P.L.U les plans bocagers.
- Les objectifs de ces réunions sont de présenter le diagnostic, la réglementation, les aides et les accompagnements possibles aux agriculteurs.
- Interviendront aussi Karine AMELOT de la SCIC et Aurélie PHILIPPE de la FD Cuma

✓ **Travaux RN 162**

Une visite sur l'avancement des travaux a eu lieu le mercredi 11 décembre 2013.

Du captage de la Touche à Moulay, mise en circulation fin septembre 2014.

Dans quelques semaines, la route de Commer à Moulay sera déviée par le gauche par la nouvelle route.

✓ **Plan d'action climat énergie sur la Haute Mayenne.**

Une étude de la consommation énergétique par secteurs a été menée :

Restitution le mardi 10 décembre 2013 : des pistes ont été proposées pour réduire les consommations (par exemple, la substitution du pétrole par les énergies renouvelables, le transport en commun, la méthanisation, etc). Il a été décliné 20 objectifs et 10 actions ont été proposées.

✓ **SDIS**

- Enveloppe complémentaire pour solidarité SDIS.
- Changement de statuts de 500 à 1 500 habitants : 4 500 € au lieu de 3 150 € prévu pour les strates de 1 000 à 1 500 habitants.
- Mise en place d'une enveloppe SDIS au niveau de la Communauté de communes pour aider les communes. Le paiement se fera par mois à la CCPM.

✓ **Rythmes scolaires**

Une réunion a eu lieu au niveau de la Communauté de Communes. Chaque commune a exposé ce qui sera mis en place. Beaucoup ont adopté 3 fois une heure les lundis, mardis et jeudis en fin d'après-midi.

Des malles pédagogiques pourront être prêtées pendant une période scolaire de 6-7 semaines. Cout de l'achat supporté par la CCPM, adhésion annuelle de 100 € par commune, puis 10 € par malle.

Une formation des ATSEM est prévue à partir du 2^e trimestre 2014

Des interventions de professionnels seront proposées.

Des parcours clés en main (prêt de matériel et accompagnement des animateurs)

Prochaine réunion de la CCPM : le 12 février 2014. Le comité de pilotage se réunira à Commer en janvier.

✓ **L'agence postale :**

L'objectif pour l'année 2013 pour les bureaux de poste et les Agences Postales était d'atteindre au moins 50 % de leur vente annuelle de timbres uniquement en timbres verts. Commer a obtenu un résultat de 51,62 %.

A noter, que sur le mois de décembre uniquement, la vente de timbres verts représente 70,85 % du montant total des ventes de timbres.

Bravo à Mme Marie-Claude DESLAIS !

- ✓ **Changement des postes fixes de téléphone avec Orange.**

Précédemment : 57, 67 € H.T maintenant : 59,13 € H.T avec cadeau d'un trimestre.

Délibération : Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder au changement des postes fixes de téléphone avec Orange.

- ✓ **Vœux du maire** : le 10 janvier à 20h30.
- ✓ **Redevance incitative** : Suite au retard important de la Société Tercol pour la mise en place des détecteurs sur les conteneurs semi-enterrés, les incidences sont les suivantes :

A compter du 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes du Pays de Mayenne passe à la redevance incitative.

La partie variable de la redevance incitative ne sera comptabilisée qu'à partir du **lundi 17 février 2014***.

Tous les usagers de la Communautés de Communes sont concernés par ce report :
En bac individuel
En conteneur semi-enterré.

*Entre le 1^{er} janvier et le 16 février, seule la partie fixe de la redevance incitative (abonnement) sera prise en considération. Les levées de bacs et les dépôts en conteneurs ne seront pas comptabilisés avant le 17 février.

Il est 22h30, la séance est levée

Vu

Le Maire,

Jean-Claude FONT

Vu,

Le secrétaire de séance,

Nicole LEGENDRE